



Détection du plagiat et de l'intelligence artificielle (Compilatio Magister+)

Le logiciel Magister+ de Compilatio s'utilise à partir de l'intranet des personnels ou sur Cursus et ne nécessite aucune installation sur l'ordinateur. Chaque membre de la communauté enseignante dispose de son propre compte en analyses illimitées.

Quelles sont les fonctionnalités ?

- La détection de textes plagiés ou potentiellement générés par IA
- La possibilité d'ajouter manuellement une source à une analyse déjà effectuée, ce qui permet de relancer une comparaison des similitudes multilingues ou des reformulations profondes dans la même langue
- Le partage de dossiers entre utilisatrices et utilisateurs de l'Université Rennes 2

Magister+ est un **outil d'aide à la détection**. Il permet d'identifier les cas de plagiat de façon fiable, en affichant les sources. Cependant, concernant l'IA, il ne fournit qu'un indice de probabilité, qui ne peut donc pas constituer une preuve de son utilisation.

Avec quoi les documents sont-ils comparés ?

En chargeant les travaux de leurs étudiantes et étudiants au format numérique, les enseignantes et enseignants permettent leur comparaison avec :

- Une multitude de pages internet en libre accès
- Les documents déposés au sein de l'établissement sur Compilatio
- Les documents de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs, soit plusieurs dizaines de milliers de copies étudiantes

Comment l'utiliser ?

- **Dépôt manuel à partir de l'intranet des personnels** de l'Université Rennes 2, en recherchant l'outil "[Détection plagiat et IA \(Compilatio\)](#)". Il suffit de s'identifier avec son compte Sésame, puis de déposer le ou les fichiers à analyser.
- **Dépôt de devoirs sur Cursus** : cette méthode est plus simple car automatique. Il suffit de créer sur Cursus une activité "devoirs" dans laquelle on peut demander à Compilatio de détecter le plagiat.

Des tutoriels sont accessibles en se connectant à Compilatio à partir de l'intranet des personnels, comme expliqué précédemment. Il suffit alors de s'identifier avec son compte Sésame, puis de sélectionner la boîte à outils en haut de page, rubrique "Vous former au logiciel Compilatio".

Quels sont les formats de documents supportés ?

Compilatio accepte tout type de formats bureautiques classiques : .txt, .doc et .docx, .odt, .xls, .pdf, .ppt et .pptx, .rtf, .tex, etc.

Contact

Pour plus d'informations ou solliciter un accompagnement :

dap-contact@univ-rennes2.fr

À voir aussi

- [Accéder à Compilatio Magister+](#)